

Envoyé en préfecture le 07/07/2021

Reçu en préfecture le 07/07/2021

Affiché le

ID : 079-200041317-20210629-C_120_06_2021-DE



C-120-06-2021

niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 21 juin 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 29 juin 2021

SEV - AUTORISATION POUR LE LANCEMENT ET LA SIGNATURE DE L'ACCORD CADRE GÉNÉRAL DISTRIBUTION POUR LA FOURNITURE DE COMPTEURS POUR LES RÉSEAUX DE LA RÉGIE DU SERVICE DES EAUX DU VIVIER

Titulaire-s présent-e-s :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU.

Titulaire-s absent-e-s ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Marie-Paule MILLASSEAU, Marie-Christelle BOUCHERY à Philippe MAUFFREY, Yamina BOUDAHMANI à Yvonne VACKER, Clément COHEN à François BONNET, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Cathy Corinne GIRARDIN à François GIBERT, Guillaume JUIN à Aurore NADAL, Lucien-Jean LAHOUSSE à Jérôme BALOGÉ, Anne-Lydie LARRIBAU à Florent SIMMONET, Sophia MARC à Jacques BILLY, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Johann SPITZ à Jacques BILLY, Méлина TACHE à Nicolas VIDEAU, Florence VILLES à Bastien MARCHIVE, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaire-s absent-e-s suppléé-e-s :

Olivier D'ARAUJO par Claude HAMAIDE.

Titulaire-s absent-e-s :

Christelle CHASSAGNE.

Titulaire-s absent-e-s excusé-e-s :

Annick BAMBERGER, Christine HYPEAU, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU MARDI 29 JUIN 2021

SEV - AUTORISATION POUR LE LANCEMENT ET LA SIGNATURE DE L'ACCORD CADRE GÉNÉRAL DISTRIBUTION POUR LA FOURNITURE DE COMPTEURS POUR LES RÉSEAUX DE LA RÉGIE DU SERVICE DES EAUX DU VIVIER

Monsieur **Elmano MARTINS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le Service des Eaux du Vivier effectue en régie la pose et le remplacement en masse de compteurs d'eau et de pièces accessoires de réseau et de branchements d'eau potable.

Il est donc tenu d'estimer ses besoins et lancer les marchés correspondants. L'ancien accord cadre à bons de commande pour la fourniture et livraison de compteurs d'eau et de matériels annexes arrive à échéance le 30 novembre 2021.

Il est donc nécessaire pour la régie du SEV de lancer une nouvelle consultation pour renouveler ses stocks de fournitures en vue d'assurer ses missions de service public en tant que personne responsable de la production, du traitement et de la distribution de l'eau potable.

Ce nouvel accord-cadre devra être exécutoire le 30 novembre 2021 afin de prendre la suite dans la continuité de l'ancien. Il sera lancé sous la forme d'un accord cadre à bons de commande en procédure d'appel d'offre ouvert sans montant minimum ni maximum pour chacun des lots suivants :

Lot N°	Désignation
1	Compteurs d'eau de petit diamètre (15 à 40 mm) sans radio relève pré équipées usines et matériels annexes
2	Compteurs d'eau de petit diamètre (15 à 40 mm) avec radio relève pré équipées usines et matériels annexes
3	Compteurs d'eau de gros diamètre (50 et plus) et matériels annexes

Le montant estimatif indicatif annuel par lot est le suivant :

Lot N°	Désignation	Montant estimatif indicatif en HT par an
1	Compteurs d'eau de petit diamètre (15 à 40 mm) sans radio relève pré équipées usines et matériels annexes	145 000,00
2	Compteurs d'eau de petit diamètre (15 à 40 mm) avec radio relève pré équipées usines et matériels annexes	180 000,00
3	Compteurs d'eau de gros diamètre (50 et plus) et matériels annexes	15 000,00

Le montant de l'accord-cadre sur 1 an est estimé à 340 000 € HT et donc d'un montant de 1 020 000 € HT pour 3 ans. Il sera lancé pour une durée de 1 an reconductible 2 fois pour une durée identique. Sa durée maximale est donc de 3 ans.

Considérant que la régie du SEV, en tant qu'exploitant des réseaux d'eau potable se doit d'entretenir le patrimoine et de vérifier la précision de son parc de compteurs ;

Considérant le montant annuel moyen des acquisitions correspondantes ;

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le Président à relancer une consultation sur la base d'un accord-cadre à bons de commande en procédure d'appel d'offre ouvert sans montant minimum ni maximum pour les compteurs d'eau et pièces annexes sur les 3 lots précités (compteurs de petit diamètre avec ou sans radio, et gros compteurs,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous les documents nécessaires à la relance de ce marché.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Elmano MARTINS

Vice-Président Délégué